

Robert GODEL
Professeur honoraire
de l'Université de Genève

ACTUALITÉ DE LA LINGUISTIQUE SAUSSURIENNE¹

D'abord quelques dates. Saussure est mort en 1913, au début de l'année. Les travaux qu'il avait publiés ont été réunis sous le titre de **Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure** en 1922. Tous ces travaux se rapportent uniquement à la linguistique indo-européenne: grammaire comparée et historique des langues indo-européennes. Il y a le **Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes** de 1878, il y a la thèse de doctorat sur le **Génitif absolu en sanscrit** (1880), il y a toute une série d'articles, des notes étymologiques très courtes souvent, des articles plus étendus, mais toujours sur des sujets très particuliers. Les idées générales de Saussure, on les entrevoit à peine dans ses articles. Ici et là, on les devine. Ce qui est frappant dans ces publications scientifiques de Saussure, c'est la méthode. La méthode de Saussure est originale, depuis le début. C'est par là que son premier ouvrage, le **Mémoire...** se distingue des ouvrages contemporains.

Qu'est-ce qui caractérise cette méthode? Eh bien, d'abord, c'est la base philologique. La philologie (betikbilim), c'est très important. Saussure est un philologue exact et admirablement informé. Chacun de ses articles est fondé sur une étude philologique absolument solide. Je dis ça, parce que beaucoup de linguistes, aujourd'hui, et des linguistes connus qui ont publié des ouvrages, des linguistes qu'on cite partout, ignorent la philologie. Ils n'ont pas reçu de formation philologique. Et c'est une lacune très grave, à mon avis. Je pourrais vous en citer des exemples, un linguiste comme Charles Hockett ne sait pas, par exemple, qu'en latin le mot **nix**, **nivis** a un i bref. Ce sont des choses élémentaires. J'attire votre attention là-dessus: cette formation philologique est indispensable si on veut faire de la linguistique générale. Que vous apparteniez à la section française, à la

1) Ce texte reprend l'essentiel d'un exposé fait par le professeur Robert Godel à l'École supérieure des langues étrangères de l'Université d'Istanbul le 28 août 1979. Cf. aussi in **Dilbilim II** (1977): R. Godel, «La 'Révolution linguistique' (Dil Devrimi) Réflexions d'un observateur étranger», pp. 45-54, et B. Vardar (propos recueillis par), «Entretien avec Robert Godel», pp. 55-63.

section allemande, à la section anglaise, faites de la philologie et faites en avec beaucoup de sérieux et d'attention.

Le second caractère des publications de Saussure, c'est la rigueur du raisonnement. Quand on lit un de ses articles, on a l'impression d'assister à une démonstration mathématique. Et ça, c'est aussi une des particularités de Saussure.

Je passe au **Cours de linguistique générale**. Vous en connaissez l'histoire. Saussure n'avait rien écrit sur la linguistique générale. En 1916, trois ans après sa mort, a paru sous ce titre un livre dont le texte avait été rédigé par deux savants, qui étaient des élèves de Saussure, Charles Bally et Albert Sechehaye; et ils ont eu comme collaborateur un autre ancien élève de Saussure, Albert Riedlinger. Le volume a été publié à nouveau en 1922, puis en 1931. Il y a eu trois éditions successives. Mais, depuis 1931, on reproduit sans changement le texte de la troisième édition. Et on n'a même pas corrigé les fautes d'impression. Je dois rendre hommage ici au professeur Berke Vardar qui a découvert dans le texte qu'il avait sous les yeux, qui était le texte de la troisième édition, un certain nombre de fautes d'impression, quelques-unes assez graves. Personne avant lui n'en avait fait le relevé. On peut espérer maintenant que dans une édition future, le texte sera recomposé et que les fautes seront corrigées. Ce livre, vous savez comment il a été fabriqué. Les matériaux, c'étaient des cahiers de notes prises par des étudiants. Saussure a donné trois cours de linguistique générale entre 1907 et 1911. Trois cours seulement. Et les étudiants qui ont suivi le premier, le deuxième et le troisième cours n'étaient pas les mêmes. Albert Riedlinger avait suivi le premier et le deuxième cours. Et il est bien dommage qu'il n'ait pas suivi le troisième. Il l'a regretté plus tard, mais il n'espérait plus un cours sur la linguistique synchronique. Ce sont donc des cahiers d'étudiants, des notes prises à l'occasion de ces cours que Bally et Sechehaye ont rassemblés. Ils auraient pu, je crois, ramasser un plus grand nombre de cahiers. Après la publication de mon livre, j'ai appris l'existence du manuscrit Constantin, Emile Constantin, un élève de Saussure, qui avait suivi le deuxième et le troisième cours et qui avait pris des notes avec beaucoup de soin. Ses notes sont excellentes, c'est une des meilleures sources pour reconstituer l'enseignement de Saussure. Bally et Sechehaye n'ont pas connu ces notes. Or, et il faut le dire parce qu'on a quelquefois prétendu le contraire, Bally et Sechehaye n'avaient pas suivi les cours de linguistique générale de Saussure. En 1907, ils étaient des professeurs avancés dans leur carrière. Ils n'allaient plus suivre des cours à l'université. Alors, quel travail ont-ils fait? Eh bien, leur but était de réunir, de combiner les notes de ces trois cours et d'en faire un tout cohérent. C'est ce qu'on a appelé la **vulgate saussurienne**, le cours tel qu'il a été composé et imprimé sous la direction de Bally et Sechehaye. Je dirai que dans l'ensemble ce travail est bon. Les fautes d'interprétation sont rares. Il y en a quelques-unes quand même. Par exemple, il y a une phrase où Saussure disait: «Les valeurs de la langue sont relatives, parce que le signe est arbitraire». Dans le texte du cours imprimé cela devient: «Les valeurs sont relatives de sorte que le signe

est arbitraire», ce qui renverse complètement la pensée de Saussure. Je signalerai encore la fameuse conclusion du *Cours*: «La linguistique a pour unique et véritable objet la langue considérée en elle-même et pour elle-même». Je crois que cela ne correspond pas à l'idée de Saussure. Si vous examinez sa carrière de linguiste, vous constaterez qu'il s'est intéressé non seulement à la langue qui n'était pas l'unique et véritable objet pour lui, mais qu'il s'est intéressé aussi à la dialectologie, à la toponymie, aux légendes germaniques et à quantité d'autres sujets. Jakobson lui a reproché d'avoir restreint l'objet de la linguistique. En réalité, Saussure était un esprit comme Jakobson, ouvert à toutes les questions, à tous les aspects du langage.

Je passe à un second point. L'importance du CLG à la date où il a été publié est évidente, pas besoin d'en parler. On a pu dire que toute la linguistique moderne était contenue en germe dans le CLG et que toute la linguistique moderne découlait plus ou moins de la pensée de Saussure. Il y a deux questions que je ne veux pas examiner et que je laisse de côté. C'est d'abord la question de savoir si cette opinion est juste. Et la deuxième question, c'est la question des précurseurs. Il est évident que la linguistique saussurienne n'est pas créée *ex nihilo*. Saussure connaissait les travaux des linguistes de son temps, et des époques antérieures. Depuis une vingtaine, une trentaine d'années on s'est beaucoup préoccupé de cette question des précurseurs. Saussure lui-même a nommé un petit nombre de linguistes: il a nommé Whitney; ça c'est un nom à retenir, il n'y a aucun doute. Il a nommé les linguistes polonais, de l'école de Kazan, Baudouin de Courtenay et Kruszewski. Et quand on étudie l'oeuvre de ces linguistes, on remarque des affinités assez frappantes avec les idées de Saussure. Saussure a dit lui-même qu'il appréciait ces linguistes, qu'il les estimait particulièrement. On a cité bien entendu toutes sortes d'autres noms. On a cité le nom de Hermann Paul dont Saussure connaissait bien l'ouvrage, on a cité le nom de Georg Von der Gabelentz. Eugenio Coseriu, avec une insistance incroyable, a essayé de démontrer dans une série de publications que la linguistique saussurienne avait été formée sous l'influence de l'ouvrage de ce linguiste. Je n'y crois pas. On pourrait d'ailleurs continuer la recherche dans ce sens. On trouvera encore des quantités de noms à citer. Je vous donnerai un seul exemple que j'ai découvert dernièrement. Saussure fait remarquer dans son premier cours que l'analogie (*örnekseme*) est tout à la fois un facteur d'innovation, de changement et de conservation. Eh bien, cette idée-là, on la trouve exprimée très clairement dans un ouvrage de Michel Bréal, qui a été le maître, puis le collègue de Saussure. Alors, est-ce que cette conception de l'analogie vient de Bréal? C'est possible. On peut faire des recherches. Mais je pense que ces recherches n'aboutiront jamais à des résultats absolument positifs. Il y a là une question qui me paraît une question sans issue. Donc je la laisse de côté.

Je reviens à mon thème qui est: Actualité de la linguistique saussurienne. Et je pose tout de suite une question: en l'an 1979, est-ce qu'il y a encore une raison de parler de la linguistique saussurienne? Est-ce que ce n'est pas une entreprise anachronique? A cela je répondrai

plusieurs choses. Premièrement: tant qu'on fera de la linguistique structurale, il faudra se référer à Saussure; on ne pourra pas ignorer Saussure. Saussure n'a pas employé le mot **structure** ou du moins pas comme terme technique. Il a employé d'abord le terme **organisme**, d'**organisme de la langue**. Mais il s'est aperçu très vite que ce terme ne convenait pas. Parce que organisme convient au monde biologique, mais ne convient pas à un système de signes. Or la linguistique s'occupe de systèmes de signes. Et là on ne peut pas parler d'organisme. Les éléments de ce système, en effet, sont définis par leurs rapports. Et vous savez que ces rapports se déploient sur deux axes; d'une part l'axe **syntagmatique**. Quand je prends le mot **dilbilim**, par exemple, j'ai là deux unités: **dil-bilim** qui sont l'une à côté de l'autre et qui forment un ensemble qu'on appelle **syntagme**. Et puis, d'autre part, l'axe **associatif** (je garde ce terme, je vais y revenir tout à l'heure), c'est-à-dire des rapports entre un élément qui est là et des éléments qui sont dans la mémoire des locuteurs ou des lecteurs. Par exemple, quand je vois **dilbilim**, je peux penser à **ruhbilim**, **toplumbilim**, et à tous les syntagmes analogues. Ce qui est important, c'est que les éléments sont définis par leurs rapports. Alors, il ne faut pas dire organisme, il faut dire **système**. A la rigueur, les rapports syntagmatiques pourraient faire penser à un organisme à une dimension. Ce sont des éléments qui sont tous là, l'un à côté de l'autre. Mais dès qu'on passe aux rapports associatifs, on ne peut plus dire organisme. On dira donc système. C'est le terme que Saussure a employé. On peut dire structure, si on veut, cela revient au même. Les rapports sont donc syntagmatiques et associatifs. Tout le monde aujourd'hui, tous les linguistes, je crois, parlent de rapports syntagmatiques, de syntagme, de la syntagmatique. Ces termes sont entrés dans l'usage. **Associatif** n'a pas eu cette chance. Ce terme a été critiqué, et cela pour une raison très claire. On voit bien, quand on dit associatif, qu'on pense à une certaine théorie psychologique à laquelle un linguiste que Saussure appréciait. Kruszewski se référait explicitement. Alors, associatif a été rejeté par Hjelmslev. Et sous l'influence de Hjelmslev, il a été banni de la terminologie linguistique: aujourd'hui on dit **paradigmatique**. Mais c'est une catastrophe. Parce que, je vous le demande: pouvez-vous me donner une définition du **paradigme**? Moi, j'en connais trois ou quatre qui ne coïncident pas du tout. Le paradigme de Hjelmslev, c'est une classe de signes commutables. Le paradigme traditionnel, c'est une série flexionnelle, une déclinaison, une conjugaison. Pour d'autres linguistes comme Malmberg, le paradigme c'est toute la langue, c'est tout le système dans son ensemble. Paradigme est un terme qu'il vaudrait mieux éviter. Moi je continue à dire associatif. Si on fait abstraction de la connotation psychologique, et on peut la laisser de côté, le terme reste très utile. Après tout, le signe est arbitraire. Pourquoi ne pas dire associatif pour désigner une certaine catégorie de faits qui sont bien définis et qui sont définis par leur opposition avec une autre catégorie de faits qu'on appelle syntagmatiques et qu'on aurait pu appeler autrement?

Deuxième point de mon exposé. Le système de la langue n'est pas un système statique, mais **dynamique**. Et je crois que Saussure s'en est

parfaitement rendu compte. Le système, on peut le décrire évidemment sous la forme d'un classement, en faisant des séries, des classes d'unités, de mots, etc., de suffixes. C'est ce que les chomskyens appellent avec dédain une taxonomie, un inventaire des classes de signes. C'est une manière de représenter le système. Mais le système, dans sa nature, est dynamique. Ce n'est pas un meuble avec des casiers ou des rayons sur lesquels sont alignés des éléments. C'est un système qui rend possible des opérations. Et là on pourrait le comparer avec le système des chiffres. Vous pouvez aussi présenter les chiffres sous la forme d'un classement : les unités, les dizaines, les centaines, etc. Vous pouvez faire des séries et des classes de chiffres. Quel sens aurait ce travail, ce classement si les chiffres ne servaient pas à faire des opérations, des additions, des multiplications, des soustractions? La langue est un système comparable au système des chiffres; c'est un système qui permet des opérations. C'est ce caractère de la langue que Saussure désignait par le terme *mécanisme*. C'est un terme un peu difficile qu'on a un peu de peine à situer dans sa terminologie. Il ne l'a employé que dans son second cours. Mais, à mon avis, c'est un terme important et il ne faut pas le séparer de celui de système. La langue est un système, si on veut, c'est un ensemble, un ensemble d'éléments qui sont reliés par des rapports d'éléments qu'on peut classer. Mais c'est en même temps un mécanisme. Donc je dirai que la langue est un système de signes qui est en partie limité. Il y a, comme dit Martinet, des inventaires limités et des inventaires illimités, et c'est justement ce qui est intéressant: le système peut s'étendre, se déployer, s'accroître indéfiniment. C'est un système ouvert. Quand on parle d'un système ouvert, on pense naturellement d'abord au *lexique*. La chose est évidente. Tous les jours, des mots nouveaux entrent dans notre langue. Vous le savez mieux que personne. Depuis une cinquantaine d'années on ne cesse de créer, dans votre pays, des mots nouveaux. On peut en fabriquer constamment. Et je suis étonné, toujours plus étonné, du nombre de mots nouveaux qui s'introduisent dans le français actuel. Aujourd'hui, on dit *impact*, par exemple, il y a vingt ou trente ans on disait *influence*, *effet*, par exemple. Inutile d'insister là-dessus; le vocabulaire est un ensemble ouvert. Mais Tullio De Mauro a noté tout récemment, dans une étude sur les propositions subordonnées en italien que, les types de phrases, les structures de phrases forment aussi un ensemble ouvert, un ensemble illimité. La syntaxe n'est pas quelque chose qu'on peut décrire, qu'on peut mettre dans une cage, si vous voulez. Les types de phrases varient, se renouvellent, se multiplient. C'est un ensemble ouvert. Totalement d'accord avec De Mauro, sur ce point. Alors voilà deux aspects sous lesquels le système de la langue apparaît comme un système ouvert et non pas comme un système clos: le vocabulaire et la syntaxe de la phrase. Mais ce système est doublé d'un mécanisme qui régit les combinaisons des éléments, et alors là, je vois trois types principaux de combinaisons, trois actions possibles de ce mécanisme: *Adjonctions*. On peut toujours prolonger un message, y ajouter des choses. Je dis par exemple: *J'ai rencontré Pierre*. Je peux ajouter: *J'ai rencontré Pierre hier matin*, *J'ai rencontré Pierre hier matin à*

Eminönü, par exemple, ou bien: **J'ai rencontré Pierre qui descendait d'un taxi.** On peut ajouter, on peut étendre. C'est ce qu'on peut appeler **expansion**. Expansion ce serait le terme le plus adéquat, pour désigner ce genre d'opérations que le mécanisme permet. Expansion d'un énoncé.

Deuxièmement: **Substitution**. Là, on compte les classes d'éléments, les classes d'unités qui sont l'essentiel du système. Ce sont des classes fonctionnelles, ce sont des classes d'éléments qui ont tous la même fonction, et qui sont donc commutables, comme dit Hjelmslev. Par exemple, au lieu de dire **J'ai rencontré Pierre**, je peux dire **J'ai rencontré Paul**, **J'ai rencontré Ahmet**, **J'ai rencontré Marie**, **J'ai rencontré mon frère**, **J'ai rencontré mon ami**, etc. Il y a toute une série de substitutions: au lieu de dire **J'ai rencontré Pierre**, je dirai **J'ai vu Pierre**, **J'ai aperçu Pierre**, **J'ai entrevu Pierre** etc. Au lieu de dire **J'ai rencontré Pierre qui descendait d'un taxi**, je pouvais dire naturellement **J'ai rencontré Pierre qui montait dans un taxi** ou **qui arrêtait un taxi**, etc. Vous voyez, il y a des substitutions à l'infini dans un message quelconque. C'est une des catégories d'opérations que le mécanisme rend possible.

Et la troisième catégorie, c'est la **transformation** ou si on veut la **transposition**. Personnellement, je préférerais dire **transposition**, terme que nous employons à Genève, que Frei a notamment utilisé, plutôt que **transformation**. Parce que transformation a une connotation chomskyenne. Et si vous dites transformation, on pense immédiatement que vous êtes un adepte inconditionnel de la grammaire générative transformationnelle. Alors soyez prudents quand vous employez ce mot de transformation. Moi quand je dis transformation ou transposition, j'entends quelque chose de très simple, j'entends le cas où le système permet de modifier un message par des transpositions qui sont régulières, qui sont conformes à des paradigmes, à des règles. **Pierre lit un journal. On lit dans le journal. En lisant le journal Pierre a remarqué un article intéressant.** Lit: le verbe fini comme on dit, le verbe personnel. **En lisant**; un gérondif, une forme accessoire du verbe. **La lecture du journal n'est pas toujours intéressante.** On passe de **lire le journal** à la **lecture du journal**. Là nous avons des transpositions, des transformations dans le sens le plus strict du terme. Pas besoin d'insister. Vous avez justement une langue qui se prête à des transformations extraordinaires, dans le domaine de la flexion comme dans le domaine de la formation des mots. Le turc est une langue très riche en transformations. Voilà les trois types de manifestation du mécanisme.

Mais ce qu'il faut bien retenir, et c'est ce que Saussure a bien vu, c'est que ce système est abstrait. Là, sa terminologie peut induire en erreur. Mais les choses ont été mises au point par De Mauro notamment. Il n'y a aucun doute possible. Saussure concevait la langue comme un système abstrait, qui existe indépendamment de l'usage qu'on en fait, des manifestations du langage. Et le mécanisme est virtuel, c'est-à-dire qu'il comprend des opérations possibles. Elles se réaliseront à l'infini. Mais, au niveau du mécanisme, ce sont des opérations possibles. Je crois que ces notions sont importantes.

De même, celle de **message**. Par exemple, la phrase que je viens de

prononcer: **J'ai rencontré Pierre hier matin à Eminönü**, c'est un message. Notez qu'ici, ce n'est pas un message concret, c'est un exemple, c'est-à-dire que c'est un message dépouillé de tout ce qui le rattache à une situation particulière. Quand je dis: **J'ai rencontré Pierre hier matin**, je prononce une phrase imaginaire, un énoncé fabriqué. Tandis qu'un vrai message se rapporte toujours à une situation particulière. Il est limité, dans le temps, dans l'espace, par les interlocuteurs. Quand on détache le message de la situation, des circonstances, ce qui reste, qu'est-ce que c'est? La phrase **J'ai rencontré Pierre hier matin**, prononcée comme ça dans une leçon, sans relation avec une situation. Je ne sais pas qui est **Pierre**, je ne sais pas qui est **Je**. Cette phrase n'a aucun rapport avec une situation quelconque. Qu'est-ce que c'est que la phrase? Eh bien! Il y a un terme qui n'est pas de Saussure, mais qui a été créé par Buysens, et repris par Prieto, qui est un terme très utile, me semble-t-il, c'est le terme de **sème**. Encore un terme, malheureusement, qu'on a utilisé de tout autre façon, pour désigner des unités sémantiques ou je ne sais quoi. Mais dans cette acception, il se trouve dans les notes anciennes de Saussure. Saussure propose de dire **sème** au lieu de **signe**, déjà. C'est un terme qui remonte bien à Saussure lui-même. Le **sème**, c'est donc le message, la phrase, abstraction faite de toute circonstance particulière. Si vous voulez, c'est le message qu'on a transporté de la parole à la langue. Donc, du domaine concret au domaine abstrait, au domaine de l'abstraction.

A propos de ce terme de **sème**, vous voyez ce que j'entends: c'est une phrase, c'est un message mais qu'on considère dans sa forme purement linguistique; mais le reste, les interlocuteurs, la situation on ne s'en occupe pas. On en fait abstraction. Eh bien! c'est important pour le problème de la signification. Parce que le **sème** comme le définissent Buysens et Prieto, est abstrait. Et il s'oppose alors à l'acte concret d'expression, ou de communication. Donc au message émis dans une circonstance particulière, par un individu particulier, à un certain moment, dans une situation toute particulière, unique. Il faut déterminer à mon avis, dans le plan de la langue, le **signifié** du **sème**. Le **sème** a un **signifié**. Ça correspond très exactement à la définition saussurienne du **signifié**. C'est ce que Hjelmslev appelle la **forme du contenu**, par opposition à la **substance du contenu**. C'est quelque chose qui est dans les mots qu'on emploie. Tandis que sur le plan de la parole, on a l'acte sémique, l'acte d'expression, de communication, le message émis dans une circonstance particulière, oral ou écrit, cela n'a pas d'importance. Alors là, on parlera du sens. C'est le terme qu'emploient Prieto et De Mauro. Ils distinguent le **signifié** du **sème**, et le sens du message concret de l'acte sémique concret. Cette différence entre le **sème** et l'acte sémique, j'en avais donné un exemple à Rome, et mes collègues italiens l'avaient trouvé amusant. A Genève, sur la devanture d'une charcuterie on lit ces mots: «**Goûtez nos tripes**» (İşkembemizi tadınız). Pas d'équivoque. Le message, notez-le bien, est parfaitement clair, dans la situation, sur la vitrine du charcutier, au-dessus de la devanture. Il n'y a pas d'équivoque possible. On voit très bien ce que ça veut dire. Ça veut dire «**Goûtez les tripes que**

nous vendons dans notre magasin.» Prenez le sème, prenez cette phrase, «Goûtez nos tripes», en effaçant la vitrine, l'étalage, la charcuterie. Qu'est-ce qu'elle signifie? Elle peut signifier tout autre chose. Les tripes ça peut être les entrailles, ce qu'on a dans le ventre, alors la phrase signifierait à ce moment-là quelque chose comme «Midemizi tadınız». Le sème admet une quantité d'interprétations, et dans le cas particulier, il y en a deux qui sont absolument différentes. Eh bien, ce problème de la signification dans lequel il faut donc distinguer le signifié du sème et le sens de l'acte sémique, de l'acte de parole, ce problème, Saussure l'a posé très clairement comme un problème d'identité. Et ce problème ne tient pas, dans le CLG, la place qu'il mérite, c'est encore une critique qu'on pourrait faire. Dans le CLG, ce problème de l'identité est un peu perdu dans le chapitre qui s'intitule «Identités, réalités, valeurs». Là, il y a une ou deux pages sur l'identité. Pour Saussure c'était le problème central de la sémiologie, pas seulement de la linguistique. Qu'est-ce que c'est que l'identité d'un signe en général? Dans les notes de Saussure, il y a une phrase qui est très suggestive, pas terminée (Dans les notes de Saussure les phrases sont souvent inachevées, s'arrêtent, le reste est en blanc. C'est le lecteur qui doit compléter). Mais, dans le cas particulier, on voit bien ce qu'il voulait dire. Il dit: la table sur laquelle j'écris est identique, elle est la même hier, aujourd'hui, demain. Elle est la même table si je la change de place, si je la retourne. Ça sera toujours la même table. Parce que son identité est matérielle. Elle consiste dans le bois, dans ce meuble fait, le dessus, le pied de la table, c'est une identité substantielle. L'identité du signe n'est pas substantielle. Il dit ensuite: la lettre B que j'écris, elle est tout aussi matérielle que la table. Mais en réalité, chaque fois que j'écris la lettre B, j'écris une chose différente. Et alors ce qui est identique ce n'est pas la substance, ce n'est pas la trace de la lettre B avec l'encre ou le crayon etc., les moyens matériels. C'est une certaine forme, si vous voulez, une forme abstraite, que je reconnais. L'identité du signe, c'est le problème central de la linguistique saussurienne. Et j'ai bien l'impression que ce problème n'a jamais été posé depuis, comme Saussure l'avait posé avec une telle insistance. Enfin il y aurait à rappeler les choses que j'ai dites à notre ami Vardar, dans un **Entretien**, et qui ont été déjà notées. Il m'avait demandé ce qui dans la linguistique saussurienne était encore intéressant aujourd'hui. Alors je lui avais dit: il y a l'encadrement de la linguistique dans la sémiologie. Là encore, c'est quelque chose qui dans le livre de Bally et Sechehaye n'apparaît pas très bien. La sémiologie n'est pas mise en valeur. Il y a quelques pages au début, sur la sémiologie, et puis dans la suite, deux passages où on y fait allusion en passant. Là encore il s'agit d'un concept dont l'importance est énorme comme celui de l'identité et qui a été développé principalement par Buysens. Je tiens beaucoup à nommer ici Eric Buysens, ce linguiste belge qui a publié en 1943 un petit ouvrage très riche de substance, qui s'appelait **Les Langages et le discours**. C'est un vrai traité de sémiologie générale. Il a publié en 1967 un nouveau volume sous un nouveau titre: **La Communication et l'articulation linguistique**. C'est la même matière reprise sous

une forme nouvelle. Mais, c'est amusant, les admirateurs de Buysens, enfin ceux qui le considèrent comme un linguiste de premier plan, des gens comme Prieto ou moi-même, nous préférons le livre de 1943 au livre le plus récent.

Le deuxième point que j'avais signalé à M. Vardar, comme un élément important, qui doit subsister de la linguistique saussurienne, c'est la notion de **valeur**. Une notion difficile, je veux bien, qui a donné lieu à des travaux importants. Mon élève, mon ancien étudiant René Amacker a publié un excellent article là-dessus. C'est une notion fondamentale et je crois qu'on ne la retrouve pas chez les autres linguistes contemporains. J'ajouterai un troisième point: c'est tout simplement la considération des rapports associatifs. Parce que, enfin vous le savez, depuis des années la linguistique, pour beaucoup de gens, ça signifie la syntaxe. Et alors, les rapports syntagmatiques sont bien étudiés. Mais les rapports associatifs, on ne s'en occupe quasiment plus. Chomsky, par exemple, les ignore. Dans les ouvrages de Chomsky vous chercherez vainement une allusion quelconque aux rapports associatifs. Pour lui, il y a les rapports syntagmatiques, il y a la syntaxe; et il y a le lexique, qui est un réservoir de mots qui permettent des substitutions, mais, ça n'a pas de rapport particulier avec les transformations.

Voilà comment je répondrai à la question **Actualité de la pensée de Saussure**. Je viens d'énumérer quatre rubriques, quatre articles sur lesquels il me semble que la pensée de Saussure ne peut pas être mise au rebut comme périmée, comme dépassée, comme inutilisable aujourd'hui. J'ajouterai encore une chose. Il faut quand même parler de la linguistique post-saussurienne, et mettre les choses dans la perspective juste. La linguistique post-saussurienne, bien entendu, a apporté beaucoup de choses. Dans toutes ces nouveautés, je retiendrai aussi trois ordres de faits. Premièrement la phonologie. Dans le CLG vous trouverez, à la suite de l'Introduction un appendice intitulé: Principes de phonologie; mais ce n'est pas du tout ce que nous appelons phonologie aujourd'hui. Saussure, en réalité, ne s'est jamais intéressé vraiment à ce qu'on appelle la deuxième articulation. Pour lui la linguistique s'occupait de la première articulation, ce qui est représenté par le symbole son-idée, une unité: forme phonétique unie à un sens. Alors il n'était pas tenté de s'occuper beaucoup de la phonologie. J'ai dit quelque part que le problème phonologique, il l'avait en somme escamoté, il avait passé à côté. Il faut donc considérer cela comme une des grandes acquisitions de la linguistique post-saussurienne. Toute la phonologie. Notez d'ailleurs que les principes de la phonologie entrent parfaitement dans la théorie saussurienne, théorie qui parle des valeurs relatives, différentielles, des oppositions. Mais, la substance même de la phonologie est étrangère au CLG. Le deuxième élément important de la linguistique post-saussurienne, c'est la syntaxe. Sur la syntaxe Saussure avait une opinion très curieuse. Pour lui, c'était simplement une partie, une section, si vous voulez, de la syntagmatique. Donc, il fallait mettre sur le même axe, des rapports à l'intérieur d'un mot, comme **dilbilim**; ou des formes déclinées de **bilim** : **bilim-e**, **bilim-de**, **bilim-den**, c'est de la

syntagmatique, et les phrases, une phrase quelconque comme **Dilbilim beni çok ilgilendiriyor**. Saussure n'a jamais eu l'idée de tracer une frontière entre une syntagmatique interne à l'intérieur du mot et une syntaxe dans le sens ordinaire du terme. Sur ce point il ne faut pas s'en tenir à la pensée de Saussure. Il faut retenir tout ce que les théories plus récentes nous ont enseigné sur la syntaxe, y compris la grammaire générative transformationnelle qui a donné à la syntaxe une nouvelle dimension, un nouveau point de vue, un nouvel aspect. Notez en passant qu'il est très difficile de séparer la syntaxe de la morphologie. Théoriquement ça va tout seul, on met dans la morphologie les formes simples, donc les formes comme **bilim, bilimi, bilimden**. Et puis quand on passe à une phrase, on est dans la syntaxe. Mais la distinction est très difficile. Et un linguiste structuraliste comme Charles Hockett, par exemple, sépare complètement, dans la conjugaison du verbe, les formes simples et les formes composées. Les formes simples entrent dans la morphologie; **I go, he goes**, ça c'est de la morphologie, mais quand on dit **he is gone, I have been**, alors on est dans la syntaxe. Pourquoi? Quelle est la raison de cette séparation? Aucune raison profonde. Tout simplement, parce que là encore on ne prend pas garde aux rapports associatifs. **He goes, he is gone**, appartiennent au même paradigme, à la même série associative. A cet égard, la langue turque se prêterait à des études très riches. Il serait intéressant de voir en turc si la frontière entre la morphologie et la syntaxe est aussi nette qu'on peut l'imaginer, au premier abord. Enfin, troisième point qui me paraît important dans la linguistique post-saussurienne c'est la linguistique de la parole. La linguistique de la parole, on ne la trouve pas dans le CLG, elle est simplement nommée. Saussure dit qu'elle comprendrait notamment la phonation, c'est tout. C'est peu de chose. Et pourtant, cette linguistique de la parole, a été réclamée, il y a longtemps, en 1917, déjà par Schuchardt en particulier. Il disait; mais enfin qu'est-ce que c'est que cette linguistique de la parole, qui doit être un complément indispensable de la linguistique de la langue? Sur ce point le **Cours** ne dit rien. Alors qu'est-ce que la linguistique post-saussurienne nous donne? Eh bien elle nous donne la psycholinguistique, et la sociolinguistique, et ces deux disciplines complémentaires représentent exactement ce que doit être l'étude de la parole. En effet, et là il faut donner tort à Saussure. Il a dit trop souvent, «La parole c'est ce qui est individuel, la langue c'est ce qui est social». Là il s'est trompé, il faut le reconnaître. La parole est sociale. On parle pour communiquer. Qu'est-ce qu'il y a de plus social que la communication? La langue, oui, c'est une institution, c'est un fait social. Mais, enfin, elle existe dans la tête de chaque individu. Et le jour, par exemple, où il n'y aurait plus qu'un seul individu qui parlerait le français, quand cet individu mourra, c'est bien la langue française qui mourra, son système. Il faut donc être très content qu'il y ait une psycholinguistique et une sociolinguistique, ça montre très bien que la parole est à la fois individuelle (psycholinguistique) et sociale (sociolinguistique). C'est là un complément essentiel que nous demandons à la linguistique post-saussurienne.

J'ai été bien long. Il faut quand même une conclusion. Ma conclusion, vous la voyez, je n'ai pas besoin de vous l'expliquer. Il faut reconnaître et

apprécier tous les apports de la linguistique post-saussurienne. Et je n'ai pas mentionné tout. J'ai mentionné quelques aspects qui me paraissaient intéressants, et il y en a bien d'autres. Mais, aussi, et c'est la seconde partie de la conclusion, il ne faut pas rejeter en bloc comme une doctrine périmée, qui n'a qu'un intérêt historique, qu'un intérêt rétrospectif, la pensée de Ferdinand de Saussure. Surtout que cette pensée n'est plus simplement le contenu du CLG de Bally et Sechehaye mais qu'il a été développé, interprété, enrichi par des travaux de nombreux linguistes. Je mentionnerai simplement les noms de Buysens (la sémiologie), de Hjelmslev qui a repris les principes saussuriens en leur donnant une interprétation plus précise, plus approfondie, de Martinet, de De Mauro, d'Engler, de Prieto. Tous ces linguistes sont dans la ligne de la pensée saussurienne. Et ils n'ont pas simplement répété la leçon de Saussure, ils y ont ajouté, ils ont contribué à son développement. Voilà ma conclusion.

R. GODEL

Ö Z E T

28 ağustos 1979 tarihinde Yabancı Diller Yüksek Okulunda yaptığı bu konuşmada İsviçreli profesör R. Godel (bkz. *Dilbilim II*, 1977, s. 62) Saussure dilbiliminin güncelliğine değinmekte, Saussure düşüncesinin bugün de birçok bakımdan geçerliğini koruduğunu belirtmektedir.

R.G.'e göre Saussure'ün bilimsel yayınlarında dikkati çeken nitelikler sağlam bir betikbilimsel temel ve yetkin bir uslamlamadır. Yazar, çağcıl dilbilimin kaynağını oluşturan **Genel Dilbilim Dersleri**'ne ilişkin birtakım bilgiler verdikten sonra bu yapının önemini vurgular, yapısal dilbilim var oldukça GDD'nin güncelliğini koruyacağını savunur. Bu çerçevede **dizge** kavramıyla onun içerdiği **dizimsel** ve **çağrışımsal** bağıntılar üstünde durur. Bu arada, sonradan yaygınlık kazanarak çağrışımsal teriminin yerini alan **dizisel** teriminin karışıklığa yol açtığını, bu nedenle de kendisinin çağrışımsal sözcüğünü yeğlediğini açıklar. Yazar dizgenin **dural** olmayıp **devingen** bir nitelik taşıdığını, birtakım işlemlerin gerçekleştirilmesini sağladığını, **düzenek** kavramıyla bağıntılı olarak belirttikten sonra sözü dizgenin yenilenmesi konusuna getirir, sözlük ve sözdizim alanında dizgenin «kapalı» olmayıp «açık» nitelik taşıdığını söyler. Soyut nitelikli dizgeye, birleşimleri sağlayan güçlü bir düzenek eşlik eder: Bildiri uzatılabilir (yayılm), öğeleri değiştirilebilir (değiştirim) ve dönüştürülebilir. Bildiri kavramı üstünde de durur R. G. . Zaman,, uzam ve konuşan kişiler açısından belirli olma özelliği taşıyan bildiri. Somut, kullanım düzlemindeki tümceyle soyut tümceyi, dile bağlanan olgularla söze bağlanan olguları birbirinden ayırmak gerekir. Saussure bu konuya dilbilimin yanı sıra göstergebilimin de temel sorunu olan **özdeşlik** çerçevesinde değinmiş, ama ne yazık ki GDD'de özdeşlik gerektiği biçimde yer almamıştır. Yazar bu saptamalardan sonra Saussure dilbiliminin güncelliğini sağlayan özellikler arasında dilbilimin göstergebilime bağlanmasının, **değer** kavramının ve çağrışımsal bağıntıların da yer aldığını belirtir. Saussure sonrası dilbilimle ilgili olarak ise R. G. sesbilimin, sözdizimin ve söz dilbiliminin önemine değinir.